

FNAC DARTY

LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, N'EST PAS AUTORISÉE AUX ÉTATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUT AUTRE PAYS OÙ UNE TELLE COMMUNICATION VIOLERAIT LES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES

Ivry-sur-Seine, 26 janvier 2026, 7h30 CET

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DE EP GROUP SUR FNAC DARTY AU PRIX DE 36 € PAR ACTION, EN NUMÉRAIRE

- EP Group, société contrôlée par Daniel Křetínský, a transmis au Conseil d'Administration de Fnac Darty un projet d'offre publique d'achat visant les actions et OCEANEs en circulation de Fnac Darty
- EP Group n'a pas l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire
- Le prix proposé de 36 € par action représente une prime de 19% sur le dernier cours de bourse de clôture avant l'annonce de l'offre¹, de 24% et 26% sur la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur 1 et 3 mois
- Le Conseil d'administration de Fnac Darty a unanimement accueilli favorablement l'offre. Un comité ad-hoc a été constitué et le cabinet Ledouble a été nommé en qualité d'expert indépendant
- Le dépôt de l'offre auprès de l'Autorité des marchés financiers est prévu avant la fin du premier trimestre 2026

Principaux termes du projet d'offre publique d'achat et calendrier envisagé

Le Conseil d'administration a reçu, vendredi 23 janvier 2026, après bourse, une offre de EP Group, société contrôlée par Daniel Křetínský, aux termes de laquelle EP Group propose de déposer, par l'intermédiaire d'une société majoritairement (EP FR HoldCo²), une offre publique d'achat visant les actions Fnac Darty à un prix de 36 € par action (dividende 2026 au titre de l'exercice 2025 attaché) ainsi que l'ensemble des OCEANEs de la société, au prix unitaire de 81,09 € par OCEANE.

Vesa Equity Investment, filiale d'EP Group, détient 28,5% du capital et des droits de vote de Fnac Darty.

EP Group a par ailleurs indiqué qu'il n'entendait pas solliciter la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire à l'issue de l'offre. L'offre envisagée n'est soumise à aucun seuil de réussite autre que l'atteinte du seuil de caducité obligatoire de plus de 50% du capital ou des droits de vote prévu par l'article 231-9, I, 1^o du règlement général de l'AMF.

Le dépôt de l'offre auprès de l'Autorité des marchés financiers est prévu avant la fin du premier trimestre 2026, qui examinera sa conformité. L'offre sera soumise au respect de conditions usuelles, incluant l'obtention des autorisations réglementaires, ainsi qu'à l'achèvement du processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel concernées.

Accueil favorable par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pris acte des intentions de l'initiateur de poursuivre les principales orientations stratégiques mises en œuvre par la Société et son équipe de direction telles que présentées dans son plan stratégique Beyond everyday, de maintenir son équipe de direction, de maintenir son siège en France et de modifier la composition de son Conseil d'Administration à l'issue

¹ Soit le 23 janvier 2026

² EP FR HoldCo est une société nouvellement constituée, détenue directement à hauteur de 56 % plus une action par EP Group et de 44 % moins une action par J&T Capital Partners, exclusivement contrôlée par Patrik Tkáč

FNAC DARTY

de l'offre afin de refléter sa nouvelle structure actionnariale. EP Group n'a pas l'intention de modifier la politique de dividende de la Société.

Le Conseil d'administration a également constaté que la mise en œuvre de ce projet offrirait une opportunité de liquidité aux actionnaires qui le souhaitent à un prix de 36 € par action, représentant une prime de 19% sur le dernier cours de bourse de clôture avant l'annonce de l'offre¹ et de 24% et 26% sur la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur 1 et 3 mois ; ainsi qu'aux porteurs d'OCEANEs à un prix de 81,09 € par OCEANE².

Après examen approfondi de la proposition de l'Initiateur, le Conseil d'administration a unanimement accueilli favorablement l'opération envisagée, sans préjuger de l'avis motivé qui sera émis par le Conseil d'administration à la suite de la remise du rapport de l'expert indépendant ni de l'avis du Comité de groupe.

La Société va initier une procédure d'information et de consultation auprès du Comité de groupe en lien avec l'offre envisagée.

Conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF, le Conseil d'administration a constitué, en son sein, un Comité ad hoc composé majoritairement d'administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Le Comité est présidé par Madame Sandra Lagumina (administratrice indépendante, présidente du Comité d'Audit) et inclut également Monsieur Olivier Duha (administrateur indépendant, Président du Comité des nominations et rémunérations), Monsieur Jean-Marc Janaillac (administrateur indépendant, Président du Comité de responsabilité sociale, environnementale et sociétale) et de Monsieur Jacques Veyrat (Président du Conseil d'administration).

Le cabinet Ledouble, représenté par Madame Agnès Piniot, a été désigné par le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité ad hoc, en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre.

L'avis motivé du Conseil d'administration ainsi que le rapport de l'expert indépendant seront rendus publics en temps voulu dans le cadre du projet de note en réponse de la Société dont le dépôt auprès de l'AMF fera l'objet d'un communiqué de presse de la Société.

Le Conseil d'administration, a approuvé les termes de l'accord (Tender Offer Agreement) conclu ce jour entre l'Initiateur et Fnac Darty (l'« Accord ») régissant les engagements respectifs de la Société et de l'Initiateur dans le cadre de cette opération et a autorisé sa signature. Les principaux termes de l'Accord sont décrits dans le communiqué séparé, mis en ligne par la société en application de l'article L.22-10-13 du Code de commerce.

Jacques Veyrat, Président du Conseil d'administration a déclaré : « Avec les membres du Conseil d'administration, nous avons à l'unanimité accueilli favorablement ce projet d'offre émanant du premier actionnaire du Groupe. Nous avons mandaté le cabinet Ledouble pour mener une expertise indépendante et démarrons nos travaux pour rendre notre avis motivé aux actionnaires dans les prochaines semaines, dans le meilleur intérêt de toutes les parties prenantes de la Société. »

Enrique Martinez, Directeur général a déclaré : « Avec EP Group, premier actionnaire du Groupe depuis 2023 via sa filiale VESA Equity Investment, nous avons construit au fil des années une relation de confiance qui nous a notamment permis de réaliser l'acquisition transformante d'Unieuro. Sans préjuger de l'avis motivé que rendra le Conseil d'administration, nous saluons ce projet de notre premier actionnaire, qui témoigne d'un soutien renouvelé à notre plan Beyond everyday et à notre stratégie de plus long terme. »

¹ Soit le 23 janvier 2026

² Correspondant à leur valeur nominale de 81,03 € augmentée de 0,06 € d'intérêts courus, en prenant pour hypothèse une période d'intérêts courant du 23 mars 2026 au 15 juillet 2026, date indicative pour le règlement-livraison de la période initiale d'acceptation de l'offre. Le prix de l'offre par OCEANE 2027 sera ajusté en fonction de la date de règlement effective de la période d'acceptation initiale

FNAC DARTY

Conseils

Rothschild & Co. agit comme conseil financier de Fnac Darty au titre de l'opération. Bredin Prat agit comme conseil juridique.

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente d'actions Fnac Darty, dans un quelconque pays, y compris en France. Il n'existe aucune certitude quant au dépôt de l'offre publique d'achat mentionnée, ni quant à son ouverture. La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

WEBCAST CE JOUR À 10H00 (CET)

Enrique Martinez, Directeur général et Jean-Brieuc Le Tinier, Directeur financier, animeront un webcast en français (avec traduction simultanée en anglais) pour les investisseurs et les analystes **ce jour à 10h00** (heure continentale) ; 9:00 a.m. (UK).

La présentation sera diffusée en direct en cliquant sur ce lien

Pour accéder à la conférence téléphonique, composer le +33 1 70 91 87 04

La réécoute, en français ou en anglais, sera ensuite possible depuis le site internet www.fnacdarty.com.

A propos de Fnac Darty :

Fnac Darty est un leader européen du retail omnicanal, acteur de référence dans la vente de produits d'électronique grand public, d'électroménager, de biens culturels et de loisirs. Présent dans 14 pays, il compte près de 30 000 collaborateurs et dispose d'un réseau multiformat de plus de 1 500 magasins, avec des positions fortes sur le web et un nombre croissant d'abonnés à ses services. Le Groupe a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards d'euros sur le nouveau périmètre, incluant le leader italien Unieuro. Avec Beyond everyday, son plan stratégique à horizon 2030, Fnac Darty poursuit son expansion en Europe et approfondit son modèle basé sur l'omnicanalité, les services et la circularité. Pour plus d'informations : www.fnacdarty.com

CONTACTS

ANALYSTES / INVESTISSEURS

Domitille Vielle – Directrice des relations investisseurs – domitille.vielle@fnacdarty.com – +33 (0)6 03 86 05 02

Laura Parisot – Chargée de relations investisseurs – laura.parisot@fnacdarty.com – +33 (0)6 64 74 27 18

PRESSE

Bénédicte Debusschere – Directrice Relations Médias et Influence – benedicte.debusschere@fnacdarty.com – +33 (0)6 48 56 70 71